

---

**4.3 CHOIX DU CONCEPT FUTUR D'EVACUATION DES EAUX**

**4.3.1 Objectifs**

**4.3.2 Planification**

**4.3 CHOIX DU CONCEPT FUTUR D'EVACUATION DES EAUX****4.3.1 Objectifs**

Faisant suite au diagnostic général, les objectifs prescrits ont pour conséquence :

- Reconstruction des collecteurs ayant une capacité insuffisante

Ce choix est déterminant afin d'acheminer les eaux pluviales de façon admissible en évitant la mise en charge des collecteurs et des débordements.

- Diminution de la sollicitation du cours d'eau par les débits d'eaux pluviales en réalisant des ouvrages de laminage

Parallèlement, la rétention des eaux pluviales à la source dans les secteurs amenés à se développer et dans certaines zones ne pouvant être reliées au réseau existant permet d'une part de respecter le cheminement naturel des eaux et d'autre part de soulager le réseau d'assainissement.

La construction de bassins de rétention permet de limiter le débit de rejet au cours d'eau. Son aménagement nécessite la construction de nouveaux collecteurs. Les anciens collecteurs permettant d'acheminer l'eau au cours d'eau seront mis hors service.

Pour toutes les surfaces encore à bâtir, les reconstructions et rénovations importantes, des mesures de réduction des débits à la source, par rétention, seront appliquées.

**4.3.2 Planification**

L'assainissement général prévu à terme doit être perçu comme une vision des infrastructures à planifier sur l'ensemble de la Commune. Ce concept global permet aux autorités d'intervenir par secteur, au gré de différents aménagements (réfection de routes, réalisation de quartier...). En revanche, différents aménagements devront être planifiés de façon prioritaire.

---

**Réalisation de mesures prioritaires**

---

Ces mesures permettront à court terme déjà de :

- Diminuer de façon importante les débits rejetés dans le cours d'eau
- Diminuer l'impact hydraulique et sanitaire sur certains tronçons du cours d'eau
- Diminuer la quantité d'eaux claires permanentes
- Progresser vers un assainissement plus conforme
- ...

Toutes ces mesures sont détaillées dans les avant-projets.